



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers communaux

Romanel, le 6 mars 2024/mk

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à la séance ordinaire du Conseil communal

jeudi 21 mars 2024, 20h00, à la Villageoise

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 février 2024
4. Assermentation
5. Communications du Bureau
6. Communications de la Municipalité (Syndique et Municipaux)
7. Préavis municipal N° 52/2024 « **Crédit d'étude pour la réfection des chemins des Terreaux et du Village, l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et eaux usées, le réaménagement de l'espace routier et la réfection et la mise en valeur de la fontaine 1822-1823** »
8. Préavis municipal N° 53/2024 « **Crédit d'étude pour le barreau de la Sauge** »
9. Rapport municipal N° 49/2024 « **Réponse au postulat de M. Romain Birbaum et consorts – Mise en place d'une réglementation des publications sur le site internet de la commune** »
10. Rapport municipal N° 51/2024 « **Réponse au postulat de M. Simon Schülé – Projet « Village solidaire » en collaboration avec Pro Senectute** »
11. Election complémentaire à la commission des finances
12. Election complémentaire à la commission d'urbanisme
13. Motions, postulats, interpellations, projets rédigés
14. Informations des Commissions permanentes au Conseil communal
15. Propositions individuelles et divers

Par ailleurs, nous vous rappelons que les rapports des Commissions peuvent être consultés sur le site www.romanel-sur-lausanne.ch, dès le 19 mars 2024 à 14.00 h.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Guillaume DERIAZ

Annexes : 1 procès-verbal, 2 préavis municipaux et 2 rapports municipaux

